

Initiatives ministérielles

me présenter et de représenter la population de Madawaska—Victoria dans ce Parlement.

Je n'ai pas, comme certains députés du Parti réformiste, un fonds de pension déjà acquis et en main de façon mensuelle, au niveau provincial. Je n'ai pas non plus des millions de dollars acquis ou une pension militaire acquise comme certains députés réformistes, et on peut voir, par le brouhaha qui provient de ce coin, que je semble toucher des cordes très sensibles chez certains de mes collègues.

J'aimerais aussi rappeler à cette Chambre qu'un des députés réformistes et, même d'après ce qu'on entend dire à travers les branches, un député millionnaire réformiste, dit que l'ensemble des députés du Parlement du Canada ne sont pas rémunérés à leur juste valeur et devraient recevoir un salaire minimum de 150 000 \$ par année. Alors, encore une fois, peu importe le sujet qui est discuté en cette Chambre, on a un flip flop magistral d'un bout à l'autre, qu'on parle de pensions des députés, qu'on parle des langues officielles. Nommez les sujets, écoutez les discours et vous verrez très bien qu'il y a un flip flop magistral.

J'aimerais revenir à une question très sensible qui m'est très chère. C'est de faire en sorte que la population canadienne, d'un océan à l'autre, puisse, lors d'un scrutin, voter pour une personne, non pas voter pour un statut social, un statut financier ou un statut en raison de l'âge, mais voter bel et bien pour une personne qui pourra, de façon digne, de façon honnête, les représenter en cette Chambre. C'est la moindre des choses qu'on puisse, en tant que Parlement canadien, en tant que parlementaires, offrir à la population canadienne.

• (1720)

Je dois dire, en toute honnêteté, qu'en tant que députée de Madawaska—Victoria, si je regarde le travail que je fais pour la population que je représente et pour la population canadienne dans son ensemble, je n'ai absolument aucun remords face au salaire ou à la pension ou peu importe, je n'ai aucun remords de ce que le Parlement du Canada m'offre pour bien servir la population de Madawaska—Victoria.

J'espère que mes collègues réformistes, même s'ils sont contre l'équité en matière d'emploi, sauront reconnaître et seront honnêtes. J'invite le député de Lethbridge, aujourd'hui, à se lever à la Chambre et à dire: La pension que j'ai accumulée comme député provincial, puisque je n'y suis plus mais que je suis ici pour représenter des gens au gouvernement fédéral, je renonce à cette pension que, mensuellement, actuellement, je mets dans ma poche. Je l'invite à vraiment être honnête avec ses principes et être honnête avec la population qu'il représente.

[Traduction]

Mme Deborah Grey (Beaver River, Réf.): Monsieur le Président, il ne nous reste plus beaucoup de temps, mais je ne sais pas combien il en faudrait pour faire régner un peu de bon sens dans ce faux débat.

Avec le régime de pension qui s'applique ici depuis des années, il y a des députés qui prétendent n'avoir aucune difficulté à accepter leur traitement ou leur régime de pension. Ils disent qu'ils les valent bien. Ils peuvent fort bien le penser, mais nous verrons aux prochaines élections si les électeurs pensent comme eux.

C'est un régime de pension sept fois plus généreux que tout régime du secteur public, quatre fois plus généreux que tout régime du secteur privé. Comment peut-on prétendre ne pas avoir honte? Qu'avons-nous de si spécial?

Sommes-nous en faveur d'un statut spécial pour certains? Pas du tout. C'est pourquoi le Parti réformiste s'est fait élire. Nous ne pensons pas que certains groupes doivent avoir des droits spéciaux. Il se trouve pourtant des députés pour prétendre: «Nous le méritons. Nous le valons bien parce que nous travaillons fort.» Cela ne tient pas debout.

Je vois ma collègue d'Edmonton—Est. J'aurais un mot à lui dire à ce propos. Va-t-elle se retirer du régime? Le gouvernement a permis aux députés élus en 1988 et après de se retirer du régime. Pourquoi offrir cette possibilité seulement à certains? Je l'ignore, à moins qu'il n'y ait des motifs politiques. J'invite la députée à se retirer du régime de pension. Elle ne peut pas faire accepter ce régime à Edmonton. Nos circonscriptions se touchent. Je l'invite à un débat dans ma circonscription ou dans la sienne. Nous nous parlerons face à face. Nous discuterons de ce régime de pension. Je suis prête à parier mon régime de pension qu'elle ne pourra pas le faire accepter. Voilà ce que je suis prête à parier.

Je lance aussi un défi à mon collègue d'Edmonton—Nord qui pense, lui aussi, qu'il peut toucher une pension. Je lui lance un défi aujourd'hui même. Je le respecte beaucoup. Je le mets au défi de se retirer du régime de pension, parce qu'il n'arrivera jamais à le faire accepter dans Edmonton—Nord. Jamais.

Je mets également au défi ma collègue d'Edmonton—Nord—Ouest de se retirer du régime de pension, puisqu'elle en a la possibilité. Comme vous le savez, monsieur le Président, elle n'a pas été élue par une très forte majorité. Selon les derniers chiffres officiels, elle n'a été élue que par onze voix. Je mets donc au défi la députée d'Edmonton—Nord—Ouest, tout comme le député d'Edmonton—Nord et la députée d'Edmonton—Est, de participer à un débat dans ma circonscription ou la leur. Cela me ferait grand plaisir. J'atterris toutes les semaines à l'aéroport d'Edmonton, qui est à trois heures de voiture de mon domicile. Je l'invite à participer à un débat. Je l'invite aussi à se retirer du régime de pension, bon gré mal gré. Qu'elle le fasse tout simplement. Si elle veut avoir une chance de se faire réélire, elle se doit de se retirer du régime même si elle peut y cotiser encore plus parce qu'elle est au Cabinet. Elle ne doit pas se contenter d'y penser, elle doit le faire. Elle peut venir à Beaver River et nous aurons un débat ou alors je peux me rendre dans sa circonscription et nous tiendrons alors un débat. J'atterris à l'aéroport municipal et je suis là dans le temps de le dire. Nous pourrions discuter face à face.

• (1725)

Le député de l'Alberta ayant le plus d'années de service à la Chambre est mon ami, le député d'Edmonton—Sud—Est, que je respecte énormément. Je le mets au défi, lui aussi, de se retirer du régime de pension. En théorie, cela lui est impossible, car, sous sa forme actuelle, le projet de loi ne permet qu'aux députés élus en 1988 ou après de ne pas participer au régime de pension. Je peux me rendre à Edmonton—Sud—Est pour débattre du régime de pension ou encore le député peut venir dans ma circonscription n'importe quand. J'atterrirai à Edmonton et nous pourrions tenir un débat et voir ce qu'il en découlera.